

Système d'assistance pour l'autonomie des personnes pauvres (en cas de problèmes dans la vie quotidienne)

Qu'est-ce que le système d'assistance pour l'autonomie des personnes pauvres ?

Il a pour objectif de favoriser « l'encouragement à l'autonomie » des personnes pauvres en mettant en œuvre une assistance en relation avec le travail ou des conseils et une assistance en relation avec l'autonomie pour des personnes qui sont tombées dans une situation de pauvreté (les personnes pauvres) que ce soit en raison du chômage, d'une impasse dans la recherche d'emploi, de leur situation mentale et physique ou de leurs relations avec la communauté locale, etc.

Il existe un système (allocation de sécurité du logement) qui fournit des conseils et un soutien pour l'indépendance économique et sociale et qui aide à payer le loyer de votre résidence.

Personnes concernées

Les personnes pauvres qui habitent à Nishinomiya et qui ne bénéficient pas de protection sociale.

Déroulement des conseils et de l'assistance

- (1) Vérification de la situation de la personne concernée avec la personne elle-même au bureau de conseil et mise en ordre de ses problèmes.
- (2) Décision de la planification de l'assistance (le plan) dans l'objectif d'une autonomie basée sur la volonté de la personne afin de pouvoir fournir l'assistance nécessaire à la résolution des problèmes.
- (3) Mise en place de l'assistance basée sur la planification de l'assistance (le plan) qui a été élaborée tout en favorisant une coordination avec les organismes concernés.

Bureau de conseil

- (1) Social spot Nishinomiya Yorisoï

Adresse : Annexe Sud de la mairie de la ville de Nishinomiya, 1^{er} étage, Rokutanji-chô 10-3, Nishinomiya

Téléphone : 0798-31-0199

Renseignements

Service social et de la santé (*Kousei ka*) de la mairie de Nishinomiya

0798-35-3144

* Avertissement Pour de plus amples détails, veuillez demander à une personne qui parle japonais d'effectuer vos demandes de renseignement.